

Toujours un problème, les anglicismes?

Analyse de la présence et du type d'anglicismes dans des textes rédigés par des étudiants québécois

Mireille Elchacar, Université TÉLUQ

Les anglicismes sont une préoccupation normative importante au Québec depuis le 19^e siècle. Aujourd'hui encore, ils alimentent les chroniques de langue (Elchacar et Salita, 2019); de nombreux dictionnaires et ouvrages correctifs s'y intéressent ou leur accordent un traitement particulier, comme le dictionnaire québécois *Usito* (Cajolet et Damico, 2012), le *Multidictionnaire* ou le logiciel *Antidote* (Fontaine, 2017). L'Office québécois de la langue française leur accorde une place de choix dans des ressources comme *Le Grand dictionnaire terminologique* et la *Banque de dépannage linguistique*.

Or le rapport de domination de l'anglais sur le français du Québec n'est pas le même aujourd'hui qu'au 19^e siècle (Bouchard, 1999). La situation linguistique a également évolué, avec des dispositions législatives, la création de l'OQLF, et la parution de nombreux ouvrages de référence dédiés au français en Amérique. On peut alors se demander si la place qu'occupent les anglicismes dans les préoccupations normatives au Québec se justifie par leur fréquence d'emploi actuelle.

Nous avons analysé un corpus de 400 textes rédigés par des étudiants d'un cours de mise à niveau en orthographe cours afin de dresser un portrait de l'emploi des anglicismes dans un registre standard ou soutenu par des adultes québécois. Sur les près de 2000 fautes relevées dans le corpus (orthographe, syntaxe, ponctuation, vocabulaire et anglicismes), 10 % sont liés à des anglicismes critiqués. Si on exclut les anglicismes qui commencent à être acceptés dans certains ouvrages de référence ou qui sont moins unanimement condamnés, on tombe à 7 %. Par ailleurs, les anglicismes employés sont souvent les mêmes. Par exemple, sur 73 calques relevés, on en compte 7 différents. Le type d'anglicismes le plus fréquent est l'anglicisme sémantique.

Références

BOUCHARD, Chantal. (1999) *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fidès, 40 pages.

CAJOLET-LAGANIÈRE, Hélène et Serge DAMICO. (2012) « Le traitement des emprunts critiqués à l'anglais dans le Dictionnaire de la langue française : le français vu du Québec (FVQ) », *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des*

usages, sous la direction de Wim Remysen, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 141-162

ELCHACAR, Mireille et Ada Luna SALITA. (2019) « Étude diachronique des anglicismes dans les chroniques de langue au Canada français : de Alphonse Lusignan à Guy Bertrand. » *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, no 9, p. 5-29.

FONTAINE, Jean. (2017) « Le traitement de anglicismes dans les dictionnaires et le correcteur du logiciel Antidote », *Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable?* Recueil des actes du colloque de Québec, Montréal, Office québécois de la langue française, p. 174-205.

POPLACK, Shana, Nathalie DION et Lauren ZENTZ. (2019) « L'anglicisme syntaxique : produit inévitable du contact entre les langues? » *Circula – Revue d'idéologies linguistiques*, no 9.

POPLACK, Shana. (2018) *Borrowing: Loanwords in the Speech Community and in the Grammar*, Oxford, Oxford University Press.

POPLACK, Shana et Nathalie DION. (2012) « Myths and facts about loanword development », *Language Variation and Change*, vol. 24, no 3, p. 279-315.

VINCENT, Nadine. (2015) « Comment réagit l'usage face à une norme imposée ? Évaluation de la réception des recommandations officielles françaises et québécoises dans un corpus journalistique belge et suisse », *Bulletin suisse de linguistique appliquée, numéro spécial (Normes langagières en contexte, tome 1)*, p. 149-161.